

Mairie Gundolsheim

De: Meoni Mathias <Mathias.Meoni@alsace.eu>
Envoyé: lundi 24 juin 2024 14:36
À: Mairie Gundolsheim
Cc: Levasseur Eric; Risch Maïté; GAULUPEAU Timothé; Funel Marie-Laure
Objet: Projet de modification du PLU de GUNDOLSHEIM /avis de la Collectivité européenne d'Alsace
Pièces jointes: 2024_05_16 courrier Gundolsheim.pdf

Bonjour,

Par courrier en date du 16 mai 2024 (cf. pièce jointe) , vous avez transmis pour avis à la Collectivité européenne d'Alsace le projet de modification de votre PLU.

Ce dossier appelle les observations suivantes :

- Il serait conseillé de corriger la dernière ligne du tableau en page 26 de la note de présentation : en effet, il apparaît excessif d'annoncer en effet un « gain de 0,71 ha d'espaces agricole et naturel ». Les terrains en question sont reclassés de zone AUs (à urbaniser) en zone A (agricole), ce qui signifie seulement que ces espaces ne seront pas consommés. Il n'y a pas de gain, mais une absence de consommation foncière.
- La note de présentation évoque brièvement, en page 10, l'évolution récente du parc de logements avec la création de 247 logements entre 2014 et 2020. Cependant, il n'y a pas d'analyse des dents creuses, ni de la vacance de logements avec le potentiel éventuellement mobilisable (8,8 % de vacance en 2020 d'après l'INSEE).

Cordialement,



Mathias MEONI

Chargé de mission
Direction Aménagement, Contractualisation et
Ingénierie

Collectivité européenne d'Alsace

Tél : 03 89 30 61 28

mathias.meoni@alsace.eu

www.alsace.eu

